

Les Échos de Neuilly-Plaisance

n°259

Août 2025



sommaire

n°259

août 2025

Directeur de la publication

Christian Demuynck

Collaboration

P. Aubry, A. Corus, B. Ledain-Pichot,
S. Lefrançois, E. Nguyen, J. Oriol,
C. Pham

Crédits photos

Mairie de Neuilly-Plaisance,
N. Abajo, 123rf, Unsplash, Freepik,
Adobe Stock, ©DR

Maquette

PeriGraphic

Impression

PeriGraphic

Imprimé sur papier PEFC

11 200 exemplaires



Édito.....page 3

Dossier du mois :
les grands chantiers de l'été.....page 4

Le saviez-vous ? Plan Vélo.....page 7

La photo du mois.....page 8

Retour en images.....page 9

Jeunesse Un été inoubliable.....page 10

Sécurité.....page 11

Vie nocéenne Fête de la rentrée.....page 12

Vie nocéenne Projet Démon.....page 14

Vie nocéenne Priorité aux jeunes Nocéens.....page 15

Commerce.....page 16

Agenda.....page 17

État civil.....page 18

Tribunes.....page 19



Abonnez-vous
à la newsletter



 **CINEMA**
Programmation
cinéma



www.mairie-neuillyplaisance.com



Neuilly-Plaisance Ville



[ville_neuillyplaisance](https://ville_neuillyplaisance.com)



Mairie de Neuilly-Plaisance



Travaux d'été : mission accomplie

Permanences du Maire

Christian Demuynck vous reçoit
en Mairie le mercredi de 15 h
à 17 h sur rendez-vous.
Contact : 01 43 00 96 16

Agir quand d'autres se contentent de parler

Chères Nocéennes, chers Nocéens,
J'espère que vous avez trouvé, au cœur de l'été, le repos et la sérénité qu'exige notre époque si pressée. Pendant ce temps, le gouvernement, engourdi dans la torpeur estivale, n'a trouvé pour seule réponse à la dette qu'un plan d'économies sans souffle ni vision. Dans les médias, experts autoproclamés et responsables politiques se sont livrés à l'art des mots : beaucoup de discours, aucune réalisation. Vient aujourd'hui la rentrée politique : quand l'État tergiverse, Neuilly-Plaisance agit.

En effet, à Neuilly-Plaisance, nous avons fait un choix différent : celui de l'action concrète, celle qui transforme le quotidien.

Routes refaites, écoles préparées pour la rentrée, espaces publics entretenus : grâce à l'engagement constant des élus et au travail des agents municipaux, malgré la canicule, notre Ville avance, même quand d'autres ferment les yeux. Alors que l'été est souvent présenté comme une parenthèse, à Neuilly-Plaisance il a été un temps d'action.

Investir pour transformer, des chantiers d'été menés à bien : c'est améliorer concrètement votre cadre de vie

Le principal effort a porté sur la transition énergétique : cinq chaufferies au fioul ont été remplacées par des équipements modernes – pompes à chaleur, biomasse, gaz – permettant de réduire de 25 % la consommation et jusqu'à 90 % les émissions. C'est un investissement de 2,2 millions d'euros qui conjugue rigueur financière et responsabilité écologique.

Nos écoles ont bénéficié de près de 200 000 € de travaux : sanitaires rénovés, sols souples, éclairage LED, plafonds acoustiques. Côté sports, après Saluden

l'an dernier, le gymnase du Bel-Air a été entièrement refait. La voirie a mobilisé près de 1,3 million d'euros. Enfin, l'ancien restaurant de la RATP, en bord de Marne, a trouvé une nouvelle vie en devenant salle d'activités : une réponse concrète au besoin d'équipements.

Au total, ce sont 4,6 millions d'euros engagés pour améliorer notre cadre de vie.

Un plan vélo équilibré

J'y ajoute le lancement du Plan Vélo, consensus dans l'Intérêt général et fruit d'une concertation sincère, ni punitif, ni arbitraire. Car un plan vélo ne doit pas être une croisade contre la voiture mais une recherche d'équilibre : permettre à chacun – cyclistes, automobilistes, riverains – de trouver sa place dans la Ville.

L'action jusqu'au dernier jour

À compter du 1^{er} septembre, la loi m'interdira de m'exprimer dans ces pages jusqu'à l'échéance de mars 2026. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce silence ne sera pas inaction. Jusqu'au dernier jour du mandat, **nous continuerons à défendre nos valeurs, à incarner l'art de vivre nocéen et à bâtir pour l'avenir.** Ce n'est ni spectaculaire, ni tapageur, mais c'est la marque de notre engagement : être présents, proches, et efficaces.

Alors retrouvons-nous à la traditionnelle Fête de la Rentrée, samedi 6 septembre au parc des coteaux d'Avron. Une journée ludique où vous pourrez découvrir et vous inscrire à toutes les activités proposées par les Services municipaux et associations de la Commune, conclue par l'exquis bœuf à la broche et un grand concert dansant. Une belle manière de rappeler que **Neuilly-Plaisance est une ville de convivialité et de partage, qui agit et qui vit.**

Votre Maire,
Christian Demuynck

Les grands chantiers

de l'été



École élémentaire Édouard Herriot

La Ville a engagé cet été un vaste programme de travaux dans ses bâtiments publics et sur son réseau urbain. Modernisation énergétique, rénovation des écoles, équipements sportifs réhabilités et voirie refaite : plus de 4,6 millions d'euros d'investissements ont été mobilisés.

Chaque été, Neuilly-Plaisance profite de la baisse d'activité pour réaliser les travaux les plus lourds. 2025 ne fait pas exception : des chantiers ont été lancés dans tous les quartiers. Rues rinnovées, écoles modernisées, équipements sportifs transformés, éclairage plus performant...

Écoles : moderniser pour mieux accueillir les petits Nocéens

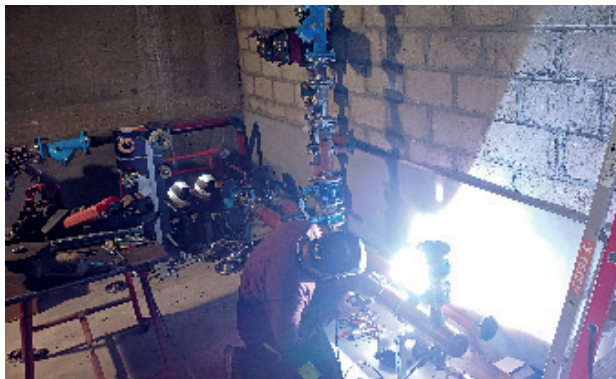
Les établissements scolaires ont été au cœur de ce programme estival, avec des interventions ciblées dans plusieurs écoles pour améliorer le confort, la sécurité et la performance énergétique.

À l'école **Édouard Herriot**, le passage de 4 chaufferies fioul à un mini-réseau de chaleur biomasse/gaz constitue une avancée majeure en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les sols carrelés des espaces de circulation ont été remplacés par des revêtements souples, plus adaptés aux enfants et plus faciles d'entretien.

"Ce que nous avons engagé cet été va bien au-delà de simples travaux de maintenance. C'est une démarche de transformation durable, planifiée, intégrée dans notre stratégie de transition énergétique et d'amélioration du cadre de vie.

Christian Demuynck

À l'école maternelle **Foch**, en plus de la rénovation complète d'un bloc sanitaires et de la peinture d'une classe, une nouvelle cour oasis a été aménagée. Cet espace végétalisé offrira un îlot de fraîcheur en cas de forte chaleur, tout en favorisant les jeux libres et la biodiversité. Un espace boisé vient compléter l'aménagement permettant la création de parcours ludiques comme une «chasse aux trésors» et la classe en extérieur.



"Nos écoles évoluent en permanence pour répondre aux attentes des enseignants, des enfants et des familles. Les travaux réalisés sont à la fois visibles, utiles, et pensés pour durer.

Vanessa Boileau

L'école **Paul Letombe** bénéficie désormais elle aussi d'une cour oasis et d'un sol souple neuf pour son jeu extérieur, garantissant davantage de sécurité pour les enfants.

À **Bel Air**, le déploiement de l'éclairage LED, plus économe et plus performant, se poursuit avec trois classes supplémentaires. Des plafonds acoustiques sont aussi installés. En tout sur la maternelle et l'élémentaire, on compte 10 classes et couloirs sur 18 pour l'acoustique et 6 classes en LED. Les réseaux d'assainissement ont été mis en conformité pour le primaire, la maternelle et le gymnase.

L'école **Joffre** n'est pas en reste : en vue de l'ouverture d'une classe, un Tableau Numérique Interactif (TNI) de dernière génération a été installé, apportant des outils pédagogiques à la hauteur des ambitions numériques de la commune.

À **Léon Frapié**, la peinture du hall à l'étage et d'une classe a été effectuée, tandis que les poutres apparentes ont été soigneusement vernies, valorisant le charme architectural du bâtiment tout en assurant sa durabilité.

À **Victor Hugo**, les sanitaires filles ont été refaits (élémentaire), le hall a été en partie repeint et des films anti flagrant ont été posés pour renforcer la sécurité (maternelle).

À l'école **du Centre**, les sanitaires ont bénéficié d'une remise en peinture, une salle de classe a été vitrifiée, le palier a fait l'objet d'une reprise structurelle et l'assainissement a été mis en conformité.

Enfin, à l'école des **Cahouettes**, toutes les classes ont été raccordées à la fibre optique et les stores ont été entièrement révisés.

Ces chantiers dans les écoles s'accompagnent également d'interventions dans les crèches municipales. À la **crèche du Centre**, des travaux d'étanchéité ont été réalisés sur le toit-terrasse pour un montant de 65 350 €. Du côté de la **crèche Simone Veil**, un filet de protection a été posé afin de sécuriser le jardin extérieur pour les tout-petits.

Chaudières rénovées : une performance énergétique au service du collectif

Au-delà des écoles, plusieurs bâtiments municipaux ont vu leurs systèmes de chauffage modernisés dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE). La **bibliothèque**, la **salle des fêtes**, ainsi que l'**école du Centre** ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique. Elles abandonnent le fioul au profit de chaudières à gaz à condensation, plus performantes et moins polluantes. Pour cette dernière, une dissociation avec le réseau de la Mairie a été réalisée, permettant une gestion autonome de la production de chaleur.

En parallèle, un mini-réseau de chaleur a été créé pour relier trois autres sites : l'**ancien Trésor public** (prochainement réhabilité pour accueillir des services municipaux), la **crèche du Centre** et la **Mairie**. Il est composé d'une pompe à chaleur (PAC) et d'une chaudière à gaz, optimisant à la fois le rendement énergétique et la maîtrise des coûts.

"Ces investissements répondent à une double exigence : réduire notre empreinte carbone et maîtriser les dépenses de fonctionnement de la Ville.

Pascal Butin



« Grâce à l'échelonnement prévu dans le contrat jusqu'en 2032, nous pouvons agir dès maintenant sans compromettre l'équilibre budgétaire de la Ville », ajoute **Philippe Berthier**, maire adjoint délégué aux Finances.

Équipements publics : des lieux de vie transformés

Au **gymnase du Bel Air**, le sol a été entièrement refait et tout a été repeint (les vestiaires et la salle), redonnant un second souffle à cet équipement sportif très fréquenté. Un chantier plus lourd a été lancé fin janvier à la **piscine municipale**, en pleine transformation. Les sous-sols, la dalle et la toiture du bâtiment principal sont achevés. Les fondations de l'extension sont en cours. Les travaux se déroulent selon le planning et seront terminés pour le printemps 2026. Cette extension répond à une demande croissante d'activités aquatiques sur le territoire. Coût des travaux : 7,4 millions d'€, dont 2,8 millions financés par la Ville. Les travaux de l'**ancienne ferme Terrisse** se poursuivent également durant cet été, pour une ouverture au printemps 2026.

Aux **bords de Marne**, un ancien restaurant d'entreprise de la RATP est en passe de devenir une **nouvelle salle d'activités**. Ce futur équipement, dont le coût des travaux d'aménagement s'élève à 115 000 €, viendra remplacer le Mille Club du Stade. « Cet espace va offrir de nouvelles possibilités aux associations locales, avec des conditions d'accueil modernes et conviviales », se réjouit **Martine Lamaurt**, maire adjointe notamment déléguée aux Associations.

"Ce projet illustre notre volonté de donner une seconde vie aux bâtiments existants. Nous évitons la construction inutile tout en répondant concrètement aux besoins d'aujourd'hui.

François Martinache

Voirie et éclairage : pour un espace public plus fluide et plus sûr

Autre axe de ce programme estival : la rénovation de la voirie communale, avec un budget de plus de 1,3 million d'€. Plusieurs rues ont été réhabilitées, avec des interventions sur la chaussée, les trottoirs et la signalisation. Objectifs : améliorer la sécurité des usagers, renforcer l'accessibilité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite et fluidifier la circulation.



On peut citer pour les plus importants : la rue Jean Bachelet (241 600 €), la rue Parmentier (240 240 €) ou encore la rue Edgar Quinet (778 000 €). Début septembre, la promenade André Devambez fera l'objet de travaux de désimperméabilisation et de sécurisation, pour un coût de près de 266 000 €.

Dans le même temps, près de 250 000 € ont été investis dans la conversion de l'**éclairage public en LED**.

« Ces opérations ont un impact direct sur le quotidien des habitants. Une voirie bien entretenue, un éclairage moderne : ce sont des éléments clés d'une ville où il fait bon vivre », souligne **Pascal Butin**, maire adjoint délégué aux Services techniques et Espaces verts.

Une stratégie d'ensemble, pilotée sur le long terme

Ce vaste programme représente au total **4,6 millions d'€ d'investissements** dans une logique de performance énergétique, de rigueur budgétaire et de durabilité.

Les travaux engagés cet été marquent ainsi une nouvelle étape dans la transformation du paysage nocéen. Une transformation discrète mais déterminante, qui sera visible dès cette rentrée... et pour les années à venir.

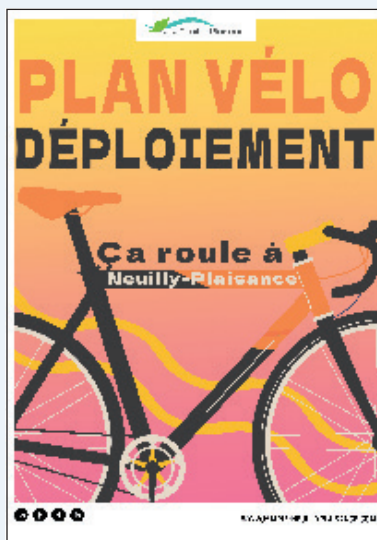
« Nous n'agissons pas à court terme. Chaque chantier s'intègre dans une stratégie globale qui fait de Neuilly-Plaisance une ville moderne, durable et responsable », conclut **Christian Demuynck**, Maire de Neuilly-Plaisance.

Plan vélo

Ça roule à Neuilly-Plaisance

Stationnements sécurisés, doubles sens cyclables, signalisation renforcée... La Ville déploie ses premiers aménagements pour faciliter la vie des cyclistes. Fruit de deux années de concertations, ce plan marque un tournant pour la circulation à Neuilly-Plaisance.

Lancé cet été avec l'aide du cabinet Solcy, le plan vélo s'appuie sur les ateliers et réunions publiques organisés en 2024 et 2025. **Pas de décisions arbitraires ni de mesures punitives** : chaque aménagement est le résultat d'une concertation pensée **avec et pour les habitants**. « C'est une solution médiane. Nous avons écouté les Nocéens lors de nombreuses réunions et ateliers. Ce plan vélo est le fruit de leurs idées et de leurs attentes, traduites en actions concrètes », souligne **Christian Demuynck**, maire.



Attention : même si les marquages sont au centre de la voirie pour qu'ils soient plus visibles, chacun doit tenir sa droite, cyclistes comme automobilistes.

Les travaux de marquage des carrefours pour phase de test se poursuivront jusqu'à courant septembre, tandis que les logos « cyclistes » sont tous déployés.

92 nouveaux arceaux à vélo

92 arceaux sur environ 200 ont déjà été installés dans les lieux stratégiques :

parc, place Stalingrad, marché, certaines écoles, mairie, poste, City Stade... Chaque arceau permet d'attacher cadre et roue, offre une meilleure stabilité. De quoi stationner en toute sécurité.

La saison est idéale pour pédaler. Alors, tous en selle !

Des rues plus sûres pour pédaler

La Ville déploie le double sens cyclables (autorisés d'office depuis le passage à 30 km/h) par de la signalisation renforcée (**panonceaux sauf vélo sous le sens interdit**), des marquages au sol (dans certaines rues) et, dans **plusieurs points spécifiques, des miroirs pour améliorer la visibilité de certaines zones**. Objectifs : sécuriser les trajets et faciliter la cohabitation entre tous les usagers.

« Nous voulons offrir aux Nocéens les moyens de se déplacer autrement et en toute sécurité, rappelle **Philippe Berthier**, maire adjoint délégué aux Finances. Chaque nouvel aménagement a été pensé pour conjuguer sécurité, confort et praticité, afin que le vélo devienne un réflexe naturel. »

LES DIFFÉRENTS PANNEAUX DE SIGNALISATION



Sens interdit
sauf vélo



Voie à double sens dont un sens
est réservé aux cyclistes



Panneau de danger
qui signale une
traversée de bus

la photo du mois

Visite de chantiers



Le 6 août, le Maire Christian Demuyne a pu constater sur le terrain, accompagné d'Anne Mismar, directrice générale adjointe des Services Ressources et de la Cohésion Sociale, Annie Journaux, surveillant de voirie des Services techniques, Sid-Ali Larbi, directeur entretien et exploitation du patrimoine bâti des Services techniques et Florence Michel, cheffe des grands projets et travaux, l'avancée des nombreux chantiers menés dans les bâtiments communaux et en particulier dans les écoles. Ici, à la piscine municipale, le chantier avance à grands pas : le bâtiment existant a déjà été profondément transformé. Les fondations de l'extension où se trouvera le nouveau bassin d'apprentissage et la pataugeoire sont en cours de creusement.



retour en images

Anticipation et prévention



Dispositif Canicule, au plus près des Nocéens

Cet été durant les fortes chaleurs et avant même que les plans Canicule ne soient activés par la Préfecture, la Municipalité et le CCAS ont anticipé en contactant les Nocéens isolés et âgés de plus de 65 ans afin de mieux répondre à leurs inquiétudes et de les accompagner en temps réel. Ces appels permettent également de s'assurer qu'ils ne sont pas en difficulté.

Les vacances dans les centres de loisirs

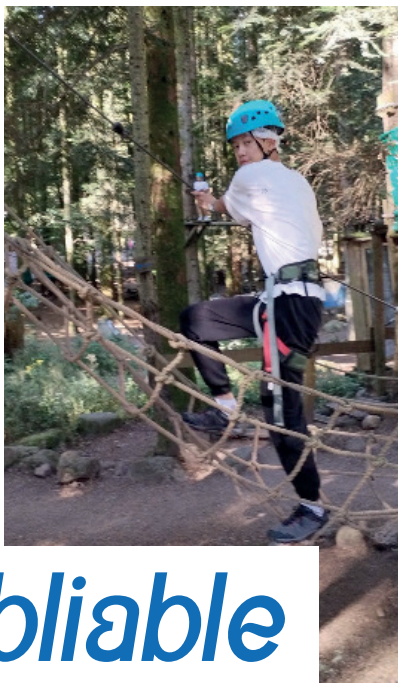
Comme à chaque période de vacances, nos centres de loisirs débordent d'énergie et d'activités pour offrir aux enfants des souvenirs inoubliables ! Grâce à l'implication et la créativité des équipes d'animation, les jeunes ont pu vivre des moments riches en découvertes, en rires et en partage, y compris avec les aînés.



Ciné plein air

Le 18 juillet, la magie du cinéma a opéré sous les étoiles avec la projection de « Le Chat Potté 2 : La Dernière Quête ! » Les Nocéens ont été nombreux à venir profiter de cette belle soirée estivale, installés confortablement dans les transats ou sur leurs plaids.

Retrouvez l'ensemble de nos retours en images sur nos réseaux sociaux et sur le site de la Ville dans la rubrique «Galerie».



Un été inoubliable

pour la jeunesse nocéenne

À Neuilly-Plaisance, l'été rime avec découvertes et aventures. La Ville, à travers les centres de loisirs, la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) et le tout nouveau Spot, a multiplié les activités pour permettre aux enfants et aux adolescents de vivre des expériences marquantes.

Les centres de loisirs : tout l'été, des sorties (bases de loisirs, parcs d'attraction, musées...), un mini séjour pour les plus téméraires à la base de champs, du sport, de la découverte (stage hip hop notamment), des temps festifs (boom, soirées avec les parents, spectacles...).

Mais, la Ville permet aussi de s'évader, de partir en groupe : deux colonies ont été organisées en juillet puis en août au Choucas à Sixt et à la Rochelle dont ont bénéficié 64 enfants et adolescents nocéens.

Du 16 au 23 août, dix-sept adolescents de 11 à 18 ans ont participé au tout premier séjour du **Spot**, direction La Bresse, village de montagne (Hautes Vosges). Placée sous le thème « Dans les airs », cette semaine a offert aux participants des expériences uniques : baptême en parapente, vol en avion avec survol du château du Haut-Koenigsbourg, tyrolienne, accrobranche, mais aussi catapultage Propuls'air et fantasticable à plus de 100 km/h. Des moments plus calmes, comme les balades en montagne, ont également permis aux jeunes de profiter de la beauté des paysages.

Pour **Vanessa Boileau**, maire adjointe déléguée à l'Enfance notamment : « Avec le Spot, nous avons voulu créer un lieu qui ne soit pas seulement un espace de rencontre, mais aussi un tremplin vers des projets ambitieux et collectifs. Ce premier séjour en est la parfaite illustration. »

Et enfin la **MCJ** a organisé trois séjours estivaux. Du 14 au 21 juillet, 23 enfants du primaire ont séjourné à Barsur-Seine, dans l'Aube. Hébergés en roulotte, les participants ont pu s'initier aux activités nautiques : catamaran, paddle, aquapark et baignades à répétition. Du 19 au 26 juillet, 22 jeunes ont découvert la montagne à Sixt-Fer-à-Cheval, en Haute-Savoie. Ils ont participé à de nombreuses activités de pleine nature, de l'accrobranche à la via ferrata, sans oublier une raclette appréciée par tous. Enfin, du 28 juillet au 3 août, le Domaine du Bel Air situé à Benais (Val de Loire) a accueilli 24 enfants. Jeux de cohésion, chasse au trésor nocturne, canoë, paddle ont rythmé ce 3^e rendez-vous.

Par toutes ces actions, la Ville offre bien plus que des vacances. Ce sont de véritables aventures éducatives, encadrées par des équipes investies. **Élise Bréchu**, conseillère municipale chargée de la Jeunesse, souligne : « Ces séjours renforcent les liens entre jeunes, leur autonomie et leur ouverture au monde. »

En multipliant ces initiatives, la Ville confirme son engagement auprès de la jeunesse nocéenne et fait de l'été un moment fort, mêlant sport, découverte et convivialité.

Neuilly-Plaisance

muscle son dispositif

pour donner aux agents les moyens de leur action



À Neuilly-Plaisance, la sécurité n'est pas qu'un discours : c'est une stratégie, appuyée sur des moyens juridiques, humains et matériels. La Police municipale, dispose aujourd'hui d'un arsenal renforcé.

Chaque policier municipal est doté d'un revolver, d'un bâton de défense, d'un aérosol, d'un taser et d'une caméra-piéton. S'y ajoutent 31 caméras de vidéoprotection et deux véhicules de service. Nouveauté : l'arrivée de VTT électriques pour patrouiller dans les zones piétonnes ou difficiles d'accès.

La Ville propose aussi les traditionnelles opérations "Tranquillité vacances", permettant aux habitants de bénéficier d'une surveillance de leur domicile pendant les congés.

Des arrêtés pour encadrer l'espace public

Afin de lutter contre les nuisances estivales, plusieurs arrêtés municipaux ont été pris par le Maire et son adjoint à la sécurité François Taglang :

- Interdiction de vente d'alcool à emporter de 20h à 8h ;
- Interdiction de consommation d'alcool de 21h à 5h sur dans les lieux les plus fréquentés de la Ville (place Stalingrad, Saint-François, Montgomery ou berges de Marne et parcs) ;
- Interdiction des rassemblements de 17h30 à 3h00 de plus de trois personnes sur ces mêmes lieux. Outre l'alcool, cela permet de prévenir et de sanctionner les rassemblements générant des nuisances sonores. L'application de ce dernier arrêté est évidemment laissée au discernement des agents de police municipale car il n'est évidemment pas question de sanctionner tous les rassemblements mais seulement ceux qui nuisent à la tranquillité publique.
- Interdiction des mortiers et artifices, particulièrement près des zones résidentielles et établissements accueillant des mineurs.

Ces mesures donnent à la Police municipale un cadre légal clair pour agir permettant tant des actions de prévention que de verbalisation.

Une brigade renforcée et plus visible

Dans un contexte de recrudescence nationale de la délinquance, la Ville, grâce aux conditions de travail offertes, a pu recruter ces derniers mois plusieurs nouveaux agents malgré un manque de candidats suffisants pour répondre aux besoins grandissants des communes.

La brigade compte désormais 12 agents (8 policiers municipaux et 4 ASVP). Les horaires ont été étendus : de 7h du matin à 2h du matin, pour une présence élargie sur le terrain de 7h00 jusqu'à minuit pour le moment.

Enfin, en complément de l'action des agents, la ville a, comme l'an passé, fait intervenir durant tout l'été deux agents de sécurité privée qui patrouillent sur les bords de Marne, la garer RER, les voies Lamarque et le parc des coteaux d'Avron l'après-midi et en début de soirée.

Un nouveau commissaire à Neuilly-sur-Marne, coopération étroite avec la Police nationale

Depuis juillet, Neuilly-Plaisance peut compter sur un nouveau commissaire à Neuilly-sur-Marne, Louis Morer. La coordination entre services est renforcée, avec des échanges d'informations et des opérations conjointes.

Résultat : une Police municipale dotée de moyens élargis, présente partout, et capable d'intervenir rapidement. Une stratégie assumée : protéger les habitants et préserver la tranquillité publique.

CHIFFRES CLÉS : LES MOYENS D'UN POLICIER MUNICIPAL À NEUILLY-PLAISANCE

- 12 agents municipaux
- 31 caméras de vidéoprotection
- 7h-minuit : amplitude horaire
- 1983 : création de la Police municipale

La Fête

de la Rentrée 2025



À Neuilly Plaisance, le traditionnel Forum des associations ne se tient pas dans une salle ou un gymnase mais en extérieur, dans le cadre privilégié du parc des coteaux d'Avron. Il se prolonge par un repas champêtre et une soirée festive.

Plus qu'un forum, c'est donc une fête qui se tiendra cette année le samedi 6 septembre, à partir de 11h30, à la prairie du parc des coteaux d'Avron. Elle rassemblera les stands des services municipaux et de 47 associations qui vous présenteront leurs activités et vous permettront de vous y inscrire.

Au programme de cette journée, de nombreuses animations, démonstrations et initiations vous seront proposées.

SERVICES MUNICIPAUX PRÉSENTS :

BIBLIOTHÈQUE ET MICRO-FOLIE
CINÉMA « LA FAUVETTE »
CMASC
CONSEIL DES JEUNES
ÉCOLE DE MUSIQUE
ÉDUCATION
CENTRES DE LOISIRS-SPOT-MCJ
ESCAPADE- ESPACE AMITIÉ

ASSOCIATIONS PRÉSENTES :

AMAP « On se prend pas l'chou »
AMICALE DES PONGISTES DU PERREUX-SUR-MARNE



ASSOCIATIONS PRÉSENTES (SUITE) :

ANCA
ARABESQUES
ARC-EN-CIEL
ASSOCIATION DES FAMILLES SPORTIVES DE NEUILLY-PLAISANCE
ATELIER 44
ATELIER DE PLAISANCE SCULPTURE ET DESSIN
B2M FUTSAL
BULLES D'O CLUB DE PLONGEE SOUS-MARINE
CANOE KAYAK NEUILLY SUR MARNE
CERCLE MARC LACAY - Section Aïkido
CLUB NOCÉEN DE PATINAGE DE VITESSE
CLUB PHOTO DE NEUILLY-PLAISANCE
COMPAGNIE GARBO
CROCHES TONIQUES (LES)
EPICURE AU JARDIN - CAFÉ PHILO
ESPRIT BADMINTON

EVEIL DE LA TORTUE (L')
HEMAN
LIONS CLUB NEUILLY-DHUY
MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE, ANTENNE DE NEUILLY-PLAISANCE
MEMOIRE VIVANTE DU PLATEAU D'AVRON
MILLE PATTES DE NEUILLY-PLAISANCE (LE)
MOVE FOR LIFE
NACAO CAPOEIRA, ARTE E CULTURA
NEUILLY-PLAISANCE FOOTBALL CLUB
NEUILLY-PLAISANCE JUDO
NEUILLY-PLAISANCE KARATE CLUB
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION ATHLETISME
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION BASKETBALL
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION FITNESS
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION FOOTBALL
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION HANDBALL
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION PENTATHLON MODERNE
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION TENNIS
NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION TAEKWONDO
NEUILLY-SUR-MARNE TENNIS DE TABLE
PARIS STREET CULTURE
1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE NOGENT SUR MARNE
POTAGER À PARTAGER
ROLLER LOISIR PLAISANCE
RUGBY CLUB DE NEUILLY-SUR-MARNE
SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX
TRUPE INFERNAL (LA)
UNION SPORTIVE FONTENAYSIEENNE SECTION HOCKEY SUR GLACE
VILLEMOMBLE SPORTS ESCRIME
VIVALDI A DIT

Capoeira, café philo, jardinage, fitness.... cette liste reflète l'extrême diversité des associations nocéennes. Merci aux bénévoles passionnés qui les animent ainsi qu'à **Martine Lamaurt**, maire-adjointe déléguée au monde associatif dont l'investissement n'est plus à démontrer.

Question diversité, les services municipaux ne sont pas en reste avec pas moins de 20 activités proposées au CMASC (danse, théâtre, dessin, histoire de l'Art...) et 18 disciplines instrumentales ou collectives à l'école de Musique.

Deux nouvelles activités proposées par les services municipaux

Cette offre conséquente s'enrichira cette année de deux nouveautés :

- un cours de baby english au CMASC pour initier de manière ludique les 4-6 ans à la langue de Shakespeare.
- la création d'un club d'échecs à la Micro-Folie avec une séance hebdomadaire le mercredi pour les enfants et une pour les adultes, le vendredi.

Pour ce qui est des centres de loisirs, chacun écrit son projet pédagogique. Ces projets comportent naturellement des activités récréatives mais au-delà ils sont également une porte ouverte sur la culture (visite de musées) et le sport (Olympiades de Livry-Gargan). Le but est que les centres de loisirs, mais aussi la pause méridienne, soient un lieu de découverte, d'ouverture au monde et non une simple garderie.

Ouverture d'un fablab au SPOT

C'est également la première rentrée du Spot, l'espace destiné aux 11-18 ans situé à proximité du collège Jean Moulin. Le Maire et Élise Bréchu, conseillère municipale en charge de la jeunesse ont souhaité que le Spot soit un lieu ressource mais aussi un lieu d'innovation pour les jeunes. C'est pourquoi d'ici quelques semaines, ouvrira dans ses murs un fablab, atelier de création numérique, avec une imprimante 3D, une brodeuse numérique, une machine à impression textile et une caméra 360 pour le montage vidéo.

Associations et services municipaux bénéficieront cette année d'une nouvelle salle située aux Bords de Marne et qui était auparavant utilisée par la RATP.

Venez déguster le traditionnel bœuf/aligot

Comme de coutume, à l'issue du Forum des associations, vous pourrez déguster le traditionnel bœuf/aligot accompagné d'une tarte aux pommes.

Il est d'ores et déjà possible d'en acheter des parts au tarif de 8€ en scannant le QR code ci-contre.



Enfin, la soirée se terminera par un grand concert dansant du groupe Ambre 9 qui interprètera les plus grands succès de la variété française et internationale. En première partie se produira le groupe TEMPURA, premier groupe issu de l'opération Trop Plein de Sons destinée à faire émerger des talents locaux et qui fait cette année son grand retour.

Démos à Neuilly-Plaisance

la musique à portée de main

Dès septembre, Neuilly-Plaisance a le plaisir d'accueillir pour la première fois le dispositif Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), initié par la Philharmonie de Paris. Ce projet s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans pour qui la musique est souvent jugée inaccessible. Il fera ses premiers pas dans la Ville et les instruments pourront résonner à la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) !

La Ville a candidaté pour rejoindre ce programme, convaincue de son impact éducatif, social et culturel. « Nous croyons profondément aux bienfaits de la musique pour le développement des enfants. C'est un outil de concentration, de confiance, mais aussi de lien social », explique **Vanessa Boileau**, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance.

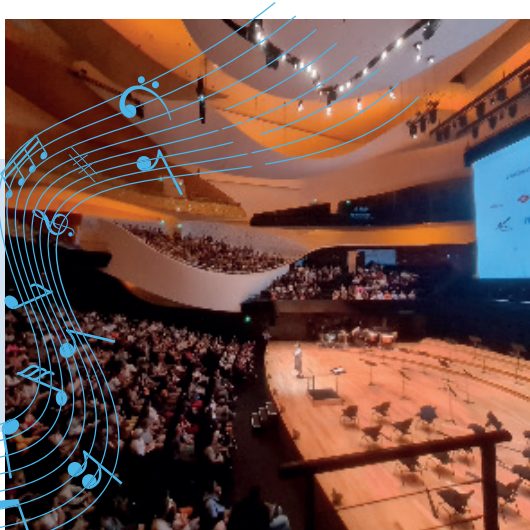
Une quinzaine d'enfants vont bénéficier pendant trois ans d'un apprentissage musical collectif d'instrument à corde, encadrés par des musiciens professionnels. Les séances hebdomadaires à la MCJ seront complétées par des rassemblements mensuels en orchestre et des stages pendant les vacances scolaires.

« Démos, c'est bien plus qu'un projet musical : c'est une expérience de groupe, un espace d'expression, un tremplin vers de nouvelles perspectives. Les enfants s'y révèlent, individuellement et collectivement », précise **Cristina Pereira**, responsable de la MCJ et du Spot.

Un concert annuel dans un lieu emblématique du territoire marquera chaque étape du parcours. Et à l'issue des trois ans, les enfants pourront poursuivre dans un conservatoire ou une école de musique locale, avec leur instrument personnel.

Pour **Élise Bréchu**, conseillère municipale chargée de la Jeunesse : « Offrir ce dispositif à nos jeunes, c'est leur tendre la main vers un monde souvent jugé inaccessible. C'est aussi affirmer que la culture est un droit, pas un privilège. »

Avec Démos, Neuilly-Plaisance fait un pas de plus vers une culture pour tous, à hauteur d'enfant. Depuis son lancement en 2010, plus de 12 000 enfants issus de quartiers prioritaires ont bénéficié de ce projet partout en France. Avec Démos, Neuilly-Plaisance fait un pas de plus vers une culture pour tous.



Priorité

aux jeunes Nocéens



Parce que tout doit être possible quand on est jeune, la municipalité propose depuis de nombreuses années des dispositifs divers et variés permettant aux jeunes Nocéens d'atteindre leurs objectifs de vie !

Se former, se construire, se cultiver...

Le 29 mars dernier, ouvrait le **Spot**, sous l'impulsion de **Vanessa Boileau** et d'**Elise Bréchu**. Grâce aussi aux subventions de la CAF et de la Préfecture de Seine-Saint-Denis, ce lieu peut offrir un large panel de services, d'équipements et d'actions à l'attention des jeunes. Depuis son ouverture, les membres du Spot ont pu participer à différents stages : graff, danses, montage vidéo ou podcasts. Des aides à la préparation des oraux d'examen, ou du BAFA ont été proposés. Enfin, pour les vacances, séjours sportifs et culturels ont été organisés. Pour la rentrée, le Spot enrichit son programme avec de nouvelles propositions ludiques et pédagogiques, avec également un accès à un espace détente.

S'épanouir, partager, se faire plaisir...

Parce que la musique est un art, un moyen d'expression, « **Trop Plein de Sons** » est de retour.

Victime, comme de nombreuses autres initiatives, des contraintes sanitaires post covid, ce programme avait dû être mis en sommeil... Aujourd'hui, une nouvelle saison démarre !

Des premières répètes jusqu'à la scène, en passant par l'enregistrement, la Ville propose un accompagnement personnalisé. Les candidatures peuvent être déposées via le formulaire disponible sur le site internet de la Ville, afin de participer aux prochaines auditions.

Être valorisé...

Afin de maintenir un lien avec les jeunes de la Ville, le Maire Christian Demuynck relance l'**After Bac**, le rendez-vous incontournable pour les lauréats du Bac. Pour ceux qui ont passé leur diplôme en juin dernier, il suffit de remplir un formulaire sur le site Internet de la Ville.

Travailler, se responsabiliser, s'investir...

Ouvert aux Jeunes à partir de 16 ans, l'opération « **Baby Service** » permet de mettre en relation des parents en recherche de solution de garde pour leur enfant avec des baby-sitters. Il suffit de participer aux prochaines rencontres et tenter de décrocher un premier job.

Un commerce local

qui résiste et se réinvente !

Dans de nombreuses communes le commerce de proximité est sinistré. À Neuilly-Plaisance, ce n'est pas le cas.

La recette d'un dynamisme et d'une offre locale de qualité reposent sur l'alchimie entre des commerçants engagés et l'action constante de la municipalité et en particulier de **Rahima Mazdour**, maire-adjointe au commerce.

Au départ, les porteurs de projet sont sélectionnés et accompagnés, pas à pas, jusqu'à l'ouverture de leur commerce. Ainsi, prochainement sont annoncés un bar à vin, place Jean Mermoz, la réouverture très attendue de la brasserie Mayer, place du Marché et un restaurant italien, avenue du Maréchal Foch.

Qui dit commerce dit boutiques mais aussi marchés. Si la qualité des produits fait la réputation des marchés du Centre et du plateau d'Avron, les Halles nécessitaient une rénovation. Ce sera chose faite à partir de 2026. Un cabinet d'étude a été mandaté pour cette opération qui sera réalisée en concertation avec les commerçants.

La préemption, outil de diversité commerciale

En 2008, la Ville a instauré un périmètre de sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat sur l'ensemble de la commune qui permet, via un droit de préemption, d'acheter, avant leur mise en vente, des locaux vides pour y installer des commerces choisis complétant l'offre proposée. Nous avons pu par ce biais racheter, ces dernières années, 9 commerces qui sont devenus par exemple l'épicerie fine « La Mandarine », ou le restaurant « La table de Melya ». Un 10^{ème} local a, lui, été acquis à l'amiable.

Conserver le lien est fondamental et M. le Maire réunit plusieurs fois par an les commerçants (sédentaires + marchés) pour échanger avec eux. La Ville travaille, par ailleurs, en partenariat étroit avec les associations de commerçants : l'UCEAI+ présidée par M. Cases et celle des commerçants du marché présidée par M. Milville.



Des services exclusifs pour soutenir l'activité commerciale.

Il ne saurait y avoir un tissu commercial vivant et dynamique sans le soutien de la municipalité. Pour cela, nous avons mis en place des dispositifs originaux.

Le plus emblématique est le Service voiturier gratuit. Cette innovation nocéenne qui est semble-t-il unique en France de la part d'une commune, permet de faire, chaque dimanche, ses courses en centre-ville en garant ou faisant garer par nos agents sa voiture au parking de l'école du Centre.

Il en va de même de l'Espace kid qui offre un service, lui aussi gratuit, de garde d'enfants le temps de faire ses achats et de Bib'Liberté, espace de détente avec boissons et livres à disposition.

Il faut souligner également qu'à Neuilly-Plaisance, et c'est une exception, on ne paye pas pour faire ses courses : le stationnement est resté gratuit dans toute la Ville ! Enfin, des animations sont régulièrement organisées par la Ville pour attirer la clientèle. Nous avons par ailleurs récemment réactivé la Charte Qualité des Commerces nocéens qui avait été lancée il y a une dizaine d'années.

Ouverte il y a 7 ans, la boutique éphémère (38 avenue Foch), permet, quant à elle, de soutenir l'activité de jeunes entrepreneurs. Le succès est incontestable et la liste d'attente s'étend sur plusieurs mois. Dans les prochaines semaines, seront proposés aux Nocéens de l'huile d'olive, des objets de décoration, des vêtements en cuir, des bougies, des bijoux...

Entre nouvelles ouvertures, dispositifs innovants et projets ambitieux, notre Ville démontre qu'il est possible de conserver un centre-ville vivant et attractif.

agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible lors d'animations, d'ateliers et de grands événements gratuits.

Accueil des nouveaux arrivants

📅 6 septembre
🕒 9 h à 11 h
📍 Salle des Fêtes

Fête de la rentrée

📅 6 septembre
🕒 11 h 30 à 21 h
📍 Prairie du Parc des coteaux d'Avron

Heure du conte

📅 13 septembre
🕒 9 h à 11 h
📍 Bibliothèque

Réunion publique : Gare RER

📅 16 septembre
🕒 19 h
📍 Salle des Fêtes

Animation des bailleurs Seqens et Batigère

📅 17 septembre
🕒 14 h à 19 h
📍 Gymnase Saluden

Raid aventure

📅 24 septembre
🕒 14 h à 18 h
📍 Stade municipal



Réunion de M. le Maire en présence des bailleurs

📅 25 septembre
🕒 19 h
📍 MCJ

3^e Édition Soirée insolite

📅 26 septembre
🕒 20 h à 1 h
📍 Lieu secret



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

Forum des déchets

📅 27 septembre toute la journée
📍 Salle des Fêtes

La Traviata

📅 27 septembre
🕒 15 h 30
📍 Micro Folie

Numéros utiles

SI VOUS ÊTES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES :

pour prendre rdv : 01 48 36 99 02 ou contact@cidff93.fr

Le lieu sera communiqué lors de la confirmation du rendez-vous.

Hommage à

Germain Le Petitcorps



Nous avons appris avec peine début août le décès, dans sa 89^e année, de M. Germain Le Petitcorps.

Originaire de Bretagne, Germain Le Petitcorps « monte » à Paris à l'âge de 18 ans et se fixe à Neuilly-Plaisance en 1957. C'est là qu'il fera la connaissance de manière tout à fait fortuite (en ramassant galamment son livre dans le bus 114 !) de celle qui deviendra son épouse Denise, Nocéenne de souche.

Ils se marieront en 1961 et se fixeront au début des années 70, villa Duval. Denise et Germain auront deux filles, Elyette et Christel.

Après une carrière bien remplie dans la climatisation industrielle, Germain Le Petitcorps a pris sa retraite en 1997.

Cela lui permettra de se consacrer au bénévolat notamment l'aide aux personnes autistes mais aussi au sport. Après avoir pratiqué le football, il se tournera vers

le tennis, la course à pied et la randonnée notamment au sein du club le Mille Pattes. Sa femme pour sa part, écrira deux livres de mémoire. Membre du Conseil des Aînés, c'est elle qui sera à l'origine de la dictée intergénérationnelle.

Ensemble, ils feront partie d'une chorale de variétés françaises et parcourront le monde.

Homme discret, tous ceux qui l'ont connu garderont de Germain Le Petitcorps le souvenir d'un homme jovial.

A sa famille et à ses amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.

état civil

Naissances

JREEDAH Louisa
BUFFA Axel
NDOUR Alpha-Omar
BSAIES Zayn
SCHANDO Tsiyon
BEN BELHASSEN Jad
DAHAMNI Dalia
BOINALI MOUSSA Soundouss

Mariages

M^{me} POIREAU et M. LA BARBERA
M^{me} BEGUIER et M. CHAULLET
M^{me} Maêva, Stella MATSAFA TAGNIN et M. Sorel
Anouar MBOUA PEM

Décès

M. MELE Manuel, 73 ans
M^{me} BLAIZOT veuve GIRES Micheline, 77 ans
M. LE PETITCORPS Germain, 88 ans

Mobilisés jusqu'au dernier jour

Présence, proximité, efficacité, combat seront nos valeurs jusqu'aux élections.

Il est vrai que ce mandat, commencé avec le Covid, aura été un mandat de combat. Dans un monde marqué par l'incertitude, mais aussi par le désengagement généralisé, nous avons voulu que les Nocéens aient au moins une certitude : nous battre pour eux, chaque jour, sans relâche.

C'est ce contraste qu'il faut souligner. Au niveau national, trop souvent, les débats politiques se perdent dans des discours illisibles pour les Français : technocratie, théorie, annonces sans lendemain. À Neuilly-Plaisance, c'est tout l'inverse : ici, l'action est concrète, quotidienne, de proximité. Le maire est à portée de main, disponible, engagé, avec une équipe qui agit pour les habitants et avec eux.

Sans cette mobilisation, la zone artisanale de la Fontaine du Vaisseau aurait été sacrifiée au profit d'un centre de maintenance du métro, dans le cadre du prolongement de la ligne 1.

Sans le combat contre certains promoteurs, la Ville serait hérissée de barres de béton sans âme, de véritables blockhaus construits au mépris de l'esthétique et de la qualité de vie.

Sans un bras de fer avec l'État, y compris en justice, Neuilly-Plaisance aurait dû payer une lourde amende pour non-respect du taux de logements sociaux.

Nous pourrions multiplier ainsi les exemples.

Voilà la différence entre une politique abstraite éloignée de la vie des citoyens, et une action municipale ancrée dans le réel, dans le quotidien des habitants.

En raison de la réserve imposée par la période électorale à compter du 1er septembre, cette tribune sera la dernière du mandat. A cette occasion, nous voulons remercier les Nocéens qui nous soutiennent. Nous assurons à chacun d'entre eux de notre engagement plein et entier jusqu'au dernier jour : parce qu'ici, la politique n'est pas un show : c'est un service. Et ce service, nous le rendons au plus près, sans effets de manche, avec une boussole simple : l'intérêt des habitants, chaque jour.

Les élus du groupe majoritaire

Tout ça pour ça... ... ou la montagne accoucha d'une souris

Dans notre tribune de juillet nous vous disions « au revoir » et nous vous donnions rendez-vous en mars 2026.

C'était sans compter sur l'imprévisibilité de la municipalité actuelle, qui a décidé de publier un journal fin août.

Ainsi, nous avons choisi de parler du plan vélo. Ou de ce qui aurait dû en être un.

En réalité, nous retrouvons cet été des peintures au sol de petits vélos dans certaines de nos rues.

Comme avant les municipales de 2020.

Ce pseudo plan accouche de quoi au final ? Rien d'autre que la mise en conformité de la ville à la législation. En effet, c'est la simple application de l'article 2 alinéa 10 du Code cycliste qui n'avait pas été mise en œuvre. Cet article prévoit que dès qu'une zone à 30 km/h a été décrétée pour l'ensemble de notre réseau routier (sauf l'ex RN34) les dispositions suivantes s'appliquent : double sens cycliste dans toutes les voies à sens unique et information des usagers (automobilistes, cyclomoteuristes, cyclistes et piétons). Des dérogations à ce

double sens étant possibles par arrêté municipal. Ce qui ne semble pas être cas au jour de la rédaction de cette tribune.

Ces réalisations sont non seulement incohérentes, mais surtout dangereuses. La sécurité des usagers n'est en aucun cas assurée dans ces rues étroites dûment marquées du double sens cycliste. Cela nous inquiète tout à la fois en tant qu'élus responsables, mais aussi en tant qu'usagers et parents.

Que s'est-il passé entre le projet avorté de 2020 et la fin 2024 ? ABSOLUMENT RIEN. Peu ou aucune rencontre avec les usagers, absence de conseils de quartier pour entendre et écouter les riverains concernés, ou de rencontres avec la RATP concernant la dangerosité de faire cohabiter sans travaux d'adaptation autobus et cyclistes dans des rues exigües et parfois tortueuses.

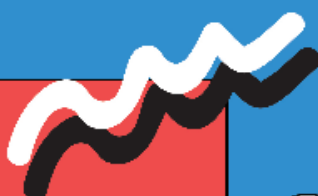
Pourquoi donc nous direz-vous ? Pour une raison très simple en lien avec la gestion verticale, autoritaire et unilatérale de la ville. On nous répondra qu'il y a eu des réunions. Certes, mais tardives avec des publics « sélectionnés » et uniquement pour la présentation d'études et de projets élaborés par un cabinet privé extérieur.

Notre vision est différente car nous pensons qu'une autre politique est possible et souhaitable. Elle se nomme démocratie locale car les élus ne sont pas seuls prescripteurs de l'action publique. Les citoyens doivent être concrètement associés tant au recensement des besoins qu'à l'élaboration des décisions qui concernent la vie de la commune. En lien avec eux, les élus étudient toutes les hypothèses en amont des réalisations. A titre d'illustration, des conseils de quartier réunis régulièrement autour des élus et ouverts à tous seraient parfaitement adaptés à cette élaboration démocratique des politiques publiques, leurs travaux et préconisations devant être suivis d'effets concrets.

Vous pourrez toujours compter sur nous pour être à vos côtés. Car ce fut un honneur de vous représenter durant cette mandature.

En attendant l'importante échéance de mars 2026, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

**Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin**



**Prairie du parc
des coteaux
d'Avron**

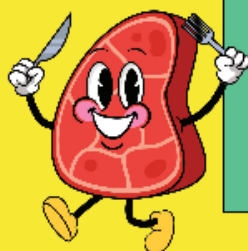
FÊTE DE LA RENTRÉE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
DE 11H30 À 21H



Associations et Services
municipaux

+ de 40 activités culturelles
et sportives à découvrir



**DÉCOUVREZ LE
PROGRAMME ET
RÉSERVEZ VOTRE
PART DE BOEUF**

